

Information destinée aux patients

Lisez attentivement la notice d'emballage. Vous y trouverez tous les renseignements importants concernant le médicament qui vous a été prescrit par votre médecin ou vous a été remis sans ordonnance par le pharmacien ou le droguiste. Pour en tirer le meilleur bénéfice, veuillez l'utiliser conformément à la notice d'emballage ou le cas échéant, selon les indications du médecin, du pharmacien ou du droguiste. Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

Vigor

Eleutherococcus capsules

Médicament phytothérapeutique

Qu'est-ce que Vigor Eleutherococcus et quand est-il utilisé?

Vigor Eleutherococcus est un médicament à base végétale. Il contient un extrait sec de racines d'Eleuthérocoque (*Eleutherococcus senticosus* Rupr. et Maxim) et on l'utilise traditionnellement comme tonique ou fortifiant en cas de faiblesse et de fatigue.

En outre, la préparation peut être utilisée pour augmenter les capacités de concentration et les performances en lors de convalescence. Ces indications sont exclusivement basées sur la tradition et de longues expériences.

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement?

Si les troubles persistent après plus de 2 semaines de traitement, veuillez consulter un médecin.

Vigor Eleutherococcus ne doit pas être pris durant plus de deux mois. Lors de l'apparition de symptômes ou des troubles peu clairs, un médecin devrait être consulté.

Quand Vigor Eleutherococcus ne doit-il pas être utilisé ou seulement avec précaution?

Vigor Eleutherococcus ne devrait pas être utilisé pour des patients souffrant d'hypertension. L'application n'est pas recommandée pour des enfants de moins de 12 ans, puisque pour ces groupes d'âge des données suffisantes manquent.

Vigor Eleutherococcus vous est déconseillé en cas d'hypersensibilité à l'un des composants (voir composition)

Informez votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste si:

- vous êtes allergique
- vous souffrez d'une maladie
- vous prenez d'autres médicaments (même en automédication)!

Vigor Eleutherococcus peut-il être pris pendant la grossesse ou l'allaitement?

Vigor Eleutherococcus ne devrait pas être appliqué durant la grossesse et l'allaitement car aucune étude suffisante n'est disponible.

Comment utiliser Vigor Eleutherococcus?

Sauf prescription contraire du médecin, adultes et adolescents dès 12 ans peuvent prendre 2 fois par jour, 1-2 capsules avec un peu de liquide.



Veillez respecter le dosage figurant sur la notice d'emballage ou prescrit par votre médecin. Si les troubles ne se sont pas améliorés après 2 semaines ou si vous estimez que l'effet du médicament est trop faible ou, au contraire, trop fort, veuillez vous adresser à votre médecin, à votre pharmacien ou à votre droguiste.

Quels effets secondaires Vigor Eleutherococcus peut-il provoquer?

Peuvent apparaître: troubles du sommeil, nervosité, pouls rapide, maux de tête, fatigue ainsi que troubles gastro-intestinaux. On n'a pas de données sur la fréquence de ces symptômes.

Si vous remarquez d'autres effets secondaires, veuillez en informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

A quoi faut-il encore faire attention?

Ne pas utiliser ce médicament au-delà de la date figurant après la mention «EXP» sur le récipient.

Conserver à température ambiante (15-25°C). Conserver hors de la portée des enfants. Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

Que contient Vigor Eleutherococcus?

1 capsule contient:

16.5-19.5 mg extrait sec (25-30:1) d'Eleuthérocoque (Eleutherococci radix), substance d'extraction éthanol 70 % (v/v).

Ce produit contient en outre des additifs.

Numéro d'autorisation

57952 (Swissmedic)

Où obtenez-vous Vigor Eleutherococcus? Quels sont les emballages à disposition sur le marché?

En pharmacie et en droguerie, sans ordonnance médicale.

Emballages de 50 et 100 capsules.

Titulaire de l'autorisation

Herbamed AG, CH-9004 St.Gallen

Adresse postale

Herbamed AG, CH - 9055 Bühler

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en mars 2009 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

